

2023

PROGRAMME DE FORMATION

Série de webinaires

**Défi : Deux mois pour
construire sa conformité
RGPD**

Side Quest

Une question sur le programme ? Besoin de précisions ? Besoin d'une prise en charge particulière ?
Contactez notre responsable pédagogique : thibault@side-quest.io

Défi : Deux mois pour construire sa conformité RGPD

Objectifs (professionnels)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Comprendre la finalité de la conformité RGPD et vous référer à des sources qualitatives pour poursuivre votre conformité.
- ✓ Construire un plan d'action précis et détaillé pour vous guider dans sa mise en conformité RGPD.
- ✓ Comprendre et construire les principaux livrables de la mise en conformité RGPD (Cartographie de traitement, Registre de traitement, AIPD)
- ✓ Comprendre et anticiper les risques liés à la protection des données personnelles
- ✓ Comprendre comment assurer l'exercice des droits des personnes concernées.
- ✓ Comprendre comment anticiper sereinement un contrôle CNIL.

Public

Le public concerné est : tous les juristes et avocats inscrits et exerçants sur le territoire Français.

Pré-requis

Les conditions d'accès sont :

- Pré-requis : être juriste de formation exerçant en cabinet d'avocat ou avoir le statut d'avocat car la formation donne des compétences applicables à la pratique juridique.
- Niveau exigé : Cette formation s'adresse aux niveaux débutants et moyens en mise en place du RGPD

Durée

Cette formation se déroule en 12h, avec 7 webinaires de 1h30 et 2 coachings individuels de 45 minutes.

Date & lieu

La formation a lieu en webinaire, sur Zoom avec le calendrier suivant :

Séance 1 : Mardi 7 mars 2022 de 12h à 13h30

Séance 2 : Mardi 14 mars 2023 de 12h à 13h30

Séance 3 : Mardi 21 mars 2023 de 12h à 13h30

Séance 4 : Mardi 28 mars 2023 de 12h à 13h30

Coaching 1 : entre le 28 mars et le 4 avril 2023

Séance 5 : Mardi 4 avril 2023 de 12h à 13h30

Séance 6 : Mardi 11 avril 2023 de 12h à 13h30

Séance 7 : Mardi 18 avril 2023 de 12h à 13h30

Coaching 2 : entre le 18 avril et le 21 avril 2023

Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 1200€ HT, soit 1440€ TTC (TVA 20%).

Modalités et délais d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque l'apprenant a payé l'intégralité de la formation et a signé la convention.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : Magistrale, Démonstrative, apprentissage collectif, exercices et mise en pratique.

Supports pédagogiques : A l'issue de la formation, l'apprenant reçoit un document au format PDF reprenant les supports de présentation

Prise en compte du handicap : 100% en ligne avec rythme modulable, scriptes à disposition des apprenants si nécessaire, aménagements supplémentaires possibles sur demande avec étude au cas par cas.

Contactez le référent handicap : thibault@side-quest.io

Éléments matériels de la formation

Équipements devant être amenés par l'apprenant : de quoi prendre des notes, un ordinateur récent avec accès à internet.

Documentation : Liste de ressources complémentaires délivrées au cours de la formation, support pédagogique livré en fin de formation.

Compétences des formateurs

La formation sera assurée par :

Inès C. aka Madame RGPD ancienne juriste en droit des affaires dans l'industrie, spécialisée dès 2018 dans le RGPD. Elle accompagne des professionnels dans la mise en place de leur conformité RGPD.

Contenu (🔍 = Quizz)

Introduction

Séance 1 : Valeurs et méthodologie (1h30)

- Présentation des valeurs
- Présentation du programme et de la méthodologie

Comprendre le RGPD

- Qu'est-ce que le RGPD ?
- A quoi sert le RGPD ?
- Quelles sont les valeurs du RGPD ?

Mettre en application le RGPD

- Quelles sont les étapes de la conformité RGPD ?
- Les 6 étapes de la méthodologie de mise en conformité
- Les livrables à produire
- RGPD et cybersécurité



Séance 2 : Cartographie de Traitement (1h30)

Cartographie de traitement

- Qu'est-ce que ?
- A quoi ça sert ?
- Comment la rédiger ?

Mise en pratique

- Co-construction collective d'une cartographie de traitement générique d'un cabinet d'avocat
- Personnalisation individuelle
- Mise en commun et analyse collective



Séance 3 : Registre de traitement (1h30)

Le registre de traitement

- Qu'est-ce que ?
- A quoi ça sert ?

- Comment la rédiger ? Présentation d'un traitement ensemble

Mise en pratique

- Co-construction collective d'un listing de traitement et d'un registre de traitement générique d'un cabinet d'avocat
- Personnalisation individuelle
- Mise en commun et analyse collective



Séance 4 : Analyse d'impact relative à la protection des données personnelles (1h30)

AIPD

- Qu'est-ce que ?
- A quoi ça sert ?
- Comment la rédiger ? Présentation détaillée d'une AIPD.
- Présentation détaillée des 4 typologies de mesures de sécurité pour la protection des données personnelles.

Mise en pratique

- Identification collective de scénarios de risque de non protection de données personnelles d'un cabinet d'avocat
- Personnalisation individuelle
- Mise en commun et analyse collective



Coaching individuel : 45 minutes

Séance sur mesure afin de répondre aux besoins individuels de l'apprenant

Séance 5 : Prioriser et gérer les risques (1h30)

- Identifier les risques
- Comment gérer les risques ?
- La tout-doux list RGPD ou comment vider son cerveau
- Construire sa propre Tout-doux list RGPD
- Comment prioriser ?



Séance 6 : Anticiper la réalisation d'un risque : contrôle de la CNIL ou demande d'exercice de droit (1h30)

- Choix collectif du sujet
- Se projeter dans la réalisation du risque
- Savoir à quoi s'attendre
- Bien se préparer
- Préparer un plan d'action



Séance 7 : Hygiène informatique et cybersécurité (1h30)

- Pourquoi c'est important ?
- Quels sont les risques ?
- Comment on fait pour s'y mettre simplement dès aujourd'hui ?
- Quel objectif à atteindre à moyen terme ?
- Fin de la formation



Coaching individuel : 45 minutes

Séance sur mesure afin de répondre aux besoins individuels de l'apprenant

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

La formatrice vérifie, la présence des participants à chacun des webinaires. Les absents peuvent suivre le webinaire en replay.

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Pour déterminer si l'apprenant a acquis les connaissances fixées dans les objectifs, on se base sur des QCM, avec correction en direct.